



Bruxelles, le 10 novembre 2020

**AVIS PARENTS-ELEVES 2020-2021 n°07**  
**REPRISE DES COURS LE 16 NOVEMBRE**  
**Organisation de la vie scolaire en contexte de crise sanitaire**

Chers Parents, Chers Elèves,

Comme vous le savez, la situation sanitaire a continué à se dégrader fortement ces derniers temps. Partant des Considérations du Comité de concertation du 30 octobre, la FWB a adopté les décisions suivantes qui seront d'application dès ce lundi 16 novembre.

L'enseignement fondamental et l'enseignement secondaire basculent en code rouge à partir du lundi 16 novembre et à priori jusqu'aux vacances d'hiver.

Cela signifie que le nombre d'élèves présents simultanément dans les écoles **est limité à 50%** de la population habituelle pour les élèves des 2ème, 3ème et 4ème degrés.

Ainsi des groupes classes (A et B) ont préalablement été déterminés. Les élèves alterneront leur présence (physique) au sein de l'école. Ceux qui, en fonction de leur groupe, seront à la maison, tout comme les élèves temporairement « écartés » pour cause de quarantaine devront se connecter via la plateforme Teams suivant un horaire établi préalablement. Ils suivront les cours « en ligne » au même titre que les 28-29 et 30 octobre dernier.

Quelles soient présentes (à l'école) ou en ligne (à la maison), les présences sont obligatoires et seront prises régulièrement. Les absences à l'école, comme en ligne, devront être justifiées selon les règles en vigueur et rappelées dans le Règlement d'Ordre intérieur de l'école.

(Les présences en ligne seront prises par les professeurs aux heures de cours et rapportées au secrétariat.)

Une réflexion est actuellement en cours au sein de l'équipe éducative quant à la tenue des examens de décembre. Il est plus que probable que ces derniers soient annulés et remplacés par une période d'évaluation continue. Une communication spécifique à ce sujet vous parviendra dans les meilleurs délais.

Nous comptons sur vous, en tant que parents, pour que vous nous épauliez dans le rappel des gestes barrières qui doivent être observés strictement par vos enfants, nos élèves, dans et hors de l'enceinte de l'école :

- Port du masque en toute circonstance (obligatoire sur tout le territoire de la ville de Bruxelles),
- Distanciation physique (1 mètre 50 - en particulier quand ils enlèvent leur masque),
- Lavage régulier des mains au savon ou au moyen d'une solution hydrologique,
- Les repas du midi devront être pris uniquement avec les membres du groupe classe.

Les éducateurs vous contacteront ce vendredi pour vous préciser le groupe d'appartenance de votre enfant (A ou B) ainsi que les modalités de fonctionnement de ces groupes classes.

Je reste bien entendu à votre disposition pour tout renseignement complémentaire et vous prie, chers parents, chers élèves, d'agréer l'expression de mes salutations distinguées.

DELCOURT Isabelle  
Directrice